

PROFIL DE POSTE

Instructeur des demandes d'autorisation d'occupation des sols (H/F) Direction de la Planification et du Droit des Sols Cadre d'emploi des Rédacteurs ou des Techniciens

Au sein de la Direction de la Planification et du Droit des Sols, dans une équipe de 19 agents, l'agent est chargé de l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation des sols, dans le cadre d'une convention avec les communes.

Missions

- Instruire les demandes d'autorisation d'occupation des sols : permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, permis d'aménager, certificats d'urbanisme, autorisations au titre des ERP et demandes d'enseignes
- Dans le cadre des permanences en communes, assurer le lien de proximité avec les communes et collaborer avec les services municipaux
- Accueillir, informer et conseiller les pétitionnaires particuliers ou professionnels sur le domaine de l'urbanisme réglementaire
- Gérer le précontentieux et suivre le contentieux, avec la commune concernée et l'agent coordinateur
- Assister la commune dans le contrôle des constructions et dans l'action pénale dans le domaine de l'urbanisme
- Participer aux groupes de travail internes et au suivi de l'évolution réglementaire
- Participer à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme, en lien avec les chargés de PLU
- Alimenter la réflexion sur les enjeux de la planification urbaine

Profil

Bonne connaissance du Code de l'Urbanisme et notions de Code Civil
Expérience souhaitée dans le domaine de la gestion du Droit des Sols
Compétences techniques (lecture de plans, notions de construction, ...)
Capacité à appréhender le projet sur le terrain,
Sensibilité à l'architecture et aux enjeux environnementaux
Ouverture d'esprit sur les grandes thématiques d'aménagement en urbanisme
Qualités relationnelles, sens du contact, avec les élus et le public notamment
Aptitude au travail en équipe
Rigueur et sens de l'organisation
Permis B indispensable
Assermentation à envisager
Maîtrise de l'outil informatique (bureautique et logiciel de gestion du droit des sols)

Date jury de recrutement : le 10 janvier 2019

**Candidature, CV et dernier arrêté précisant votre situation administrative actuelle,
à adresser soit par courrier soit par mail (recrutement@agglo-orient.fr)
Date limite de dépôt des candidatures : jeudi 27 décembre 2018**